

Pratiques Sportives Polyvalence + Spécialité PASS STAPS

	SPÉCIALITÉ	POLYVALENCES PRATIQUES	
		DIJON	NEVERS
ENERGÉTIQUE & PERFORMANCE (réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir)	Athlétisme - Courses Athlétisme - Lancers Athlétisme - Sauts Cyclisme Natation	Aérostep Gym aquatique Musculation* Natation Renforcement Musculaire Running Trail Pilates	Natation Athlétisme STEP
ACROBATIQUE OU ARTISTIQUE (réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée)	Art du cirque Danse Gymnastique Gymnastique Rythmique	Arts du Cirque Danse Moderne Gymnastique Sportive	Art du cirque
ACTIVITÉ D'OPPOSITION DUELLE (conduire et maîtriser un affrontement interindividuel pour gagner)	Badminton Judo Lutte Tennis	Badminton* Boxe Anglaise Boxe Française Judo Tennis	Badminton Tennis de table
ACTIVITÉ D'OPPOSITION COLLECTIVE (conduire et maîtriser un affrontement collectif pour gagner)	Basket-ball Football Handball Rugby Volley-ball	Basket-Ball Football Futsal Handball Rugby Ultimate Volley-Ball*	Basket-ball Handball Rugby Volley-ball
ACTIVITÉ PHYSIQUE PLEINE NATURE (adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains)	Escalade Voile	Escalade (Bloc /SAE/Falaise) Golf VTT Plongée	Course d'orientation Escalade VTT

1/ Dans le cadre de la spécialité, l'étudiant doit obligatoirement choisir une activité, exclusivement dans la liste du tableau ci-dessus.

2/ Dans le cadre des polyvalences pratiques, l'étudiant doit obligatoirement choisir deux activités, exclusivement dans la liste du tableau ci-dessus **et de famille différente** (énergétique, APPN...) de celle de la spécialité choisie.

3/ Le quota horaire minimum de pratique pour chaque polyvalence est de 16h, à répartir sur les deux semestres.

4/ L'étudiant devra choisir sa spécialité ainsi que les 2 activités des polyvalences pratiques dès le début d'année et informer la scolarité des disciplines retenues avant vendredi 27 septembre 2024.